

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

A la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 9 octobre 2023 à 19h30.

Sont présents: Mesdames Stéphanie Rioux, Marie-Line D'Astous et Lorraine Michaud et Messieurs Pascal D'Astous et Germain Therriault, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Viel.

***Monsieur Deave D'Astous est absent

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annie Fournier.

RÉSOLUTION 221-2023 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 222-2023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté avec l'ajout de points.

RÉSOLUTION 223-2023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023, Il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu que ce procès-verbal est adopté.

RÉSOLUTION 224-2023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 septembre 2023, Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu que ce procès-verbal est adopté.

RÉSOLUTION 225-2023 OUVERTURE APPEL D'OFFRES POUR RIDEAU SÉPARATEUR

ATTENDU QUE suite à la publication de l'appel d'offres dans le journal municipal, une seule offre nous est parvenue;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Germain Therriault et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre du Club de motoneige l'Étang du moulin **au montant de 510\$** pour la vente du rideau séparateur. La récupération du rideau devra être effectuée par le Club.

***Madame Stéphanie Rioux se retire des discussions sur ce point

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

OTJ : Présentation des résultats au 31 août 2023

Bibliothèque : aucun point

Corporation de développement : Présentation des résultats au 31 août et 30 septembre 2023

Rapport d'émission de permis : Permis délivré à Solifor

RÉSOLUTION 226-2023 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste pour un total de **27 809.56\$**.

RÉSOLUTION 227-2023 PAIEMENT DES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement final de la facture pour les services de la SQ au montant de **20 969\$**.

RÉSOLUTION 228-2023 APPROBATION D'UNE DIRECTIVE DE CHANGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité d'adopter la directive de changement ING-8 relative à la construction de la salle communautaire au montant de **1 681.03\$ excluant les taxes**.

RÉSOLUTION 229-2023 APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité d'approprier un montant de **7 195\$** provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté afin de combler les postes de dépenses déficitaires suivants :

| | | | | | |
|--------------|---------|--------------|---------|--------------|-------|
| 02 15000 951 | 450\$ | 02 32000 141 | 3 800\$ | 02 32000 200 | 570\$ |
| 02 32000 522 | 1 000\$ | 02 45210 525 | 220\$ | 02 45211 446 | 625\$ |
| 02 41400 141 | 500\$ | 02 62100 951 | 30\$ | | |

RÉSOLUTION 230-2023 EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Il est proposé par monsieur Germain Therriault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal procède à l'embauche de messieurs Martin Pigeon, Yan Berger et Ronaldo Caron pour effectuer les travaux de déneigement et de déglacage journalier des chemins municipaux, ainsi que les chemins du ministère des Transports selon les exigences de ce dernier. Les tâches et le taux horaire pour ces employés sont inclus à leur contrat de travail.

RÉSOLUTION 231-2023 PROPOSITION DE PONTS EXPERTS

ATTENDU QUE Ponts Experts est établie sur le territoire de la municipalité depuis 2019, que deux des actionnaires résident à Saint-Eugène, que l'entreprise a à cœur le développement de leur communauté et souhaite faire une différence dans la vie des concitoyens;

ATTENDU QUE l'entreprise a fait parvenir une proposition de commandite en lien avec la construction de notre nouveau centre communautaire;

ATTENDU QUE la proposition consiste en une commandite totalisant **un montant de 25 000\$** répartie sur 4 ans conditionnelle à ce que la salle intérieure se nomme la salle Ponts Experts et que cette somme soit **exclusivement affectée au projet du nouveau centre communautaire**;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Ponts Expert et de nommer la salle intérieure « **La salle Ponts Experts** ». Les modalités d'affichage d'une plaque honorifique seront convenues entre les deux parties et les frais d'affichage seront assumés par la municipalité.

RÉSOLUTION 232-2023 HEURES EN INSPECTION POUR 2024

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière demande à la MRC Rimouski-Neigette un total de **230 heures** en inspection pour l'année 2024. Cette résolution remplace la résolution 217-2023.

RÉSOLUTION 233-2023 DON À LA RESSOURCE D'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES DU BAS ST-LAURENT

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité de verser **50\$** à l'organisme La Ressource d'aide aux personnes handicapées du Bas St-Laurent.

RÉSOLUTION 234-2023 SUPPORT À ÉCRAN DOUBLE

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un support à écran double pour le bureau de la directrice générale au coût de **69.99\$ excluant les taxes**.

RÉSOLUTION 235-2023 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité à 21h25.

Je, Claude Viel, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Claude Viel, maire

Annie Fournier,
Directrice générale, greffière-trésorière